

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		Observations météorologiques de l'Observatoire de Neuchâtel. — Déc. 1863.										
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—	Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.	Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr. de 8 lig. et plus, 15 c. la lig. Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1 ^{er} janvier. Tout envoi doit être affranchi.		JOUR DU MOIS.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.		ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mèt.	Pompes du LAC
» expéd. franco par la poste » 7»—	» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.				moy. du j.		Minim.			Maxim.	Direction.			
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50	» » de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.			12	+7,3	5,2	9,5	725,8	0	O.	Fort	Clair, couv. le m.	2,380	
» par la poste, franco » 4»—	» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.	13	+6,0	4,2	10,9	727,4	0	N.-O.	Faible	Id. Sol à 3 heures.	2,385			
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		14	+2,8	-1,5	6,8	728,1	0	E.	Calme	Id. Gelée blanche.	2,392			
		15	-0,4	-2,6	3,4	727,6	0	N.-E.	id.	Couv. Brouillard.	2,395			

IMMEUBLES A VENDRE

1. Le lundi 4 janvier 1864, dès les 2 heures après midi, M. Charles Amez-Droz vendra par voie d'enchères publiques en l'étude de M. A. Comtesse, notaire, à Fontaines, l'établissement qu'il possède rièrre Saules, lieu dit à Bayrel, sur le Seyon, consistant en une maison d'habitation ayant logement, écurie, cave, deux moulins, une rebatte et une scierie réparée depuis peu d'années, avec les cheneaux, rouages, usines et cours d'eau et tout le terrain contigu, en verger, aïsanee, place de dépôt et dégagement contenant demi-pose. Plus, un grand verger de 5 poses à proximité de l'établissement et trois champs contenant ensemble 7 1/2 poses soit en tout 11 poses de terre avec le dit établissement qui est en bon état d'entretien. S'adresser pour voir l'établissement et connaître les conditions de vente, à M. A. Comtesse, notaire, à Fontaines.

2. A vendre, dans le haut de la ville de Boudry, une maison comprenant un logement, plusieurs chambres indépendantes du logement et dépendances, deux caves avec pressoir et meubles de cave, grange, écurie et fenil; un jardin derrière la maison et un verger planté d'arbres fruitiers contenant quatre émines. Pour visiter l'immeuble et pour les conditions, s'adr. à Auguste Barbier-Grellet, hôtel-de-ville, à Boudry.

Vignes à vendre.

Le lundi 21 décembre courant, dès 6 heures du soir, et dans la grande salle de l'hôtel du Lac, à Auvèrner, on vendra par voie de minute :

1^o Au **Loclat**, rièrre Colombier, une vigne d'environ 6 ouvriers, limitée en vent par un chemin et des autres côtés par le chemin de fer.

2^o Au **Loclat**, rièrre Colombier, une vigne d'environ 1/2 ouvrier, limitée en vent par M^{me} Paris-Roulet, en bise par M. de Pury-Portalès, en joran par le chemin et en uberre par M^{me} Perrochet-Robert.

3^o Au **Goutte-d'Or**, rièrre Auvèrner, une vigne d'environ 5 ouvriers, limitée en vent par M. Desor, en bise par M^{me} Bovet-Borel, en joran par divers et en uberre par le chemin de fer.

4^o Au **Ceylard**, rièrre Colombier, une vigne d'environ 5 1/2 ouvriers, limitée en vent par Sophie Galland, en bise par le chemin de la Lierre, en joran par M. Jaquet-Roquier, et en uberre par MM. Christian Sidler et Jonas Galland.

5^o Au **Ceylard**, rièrre Colombier, une vigne d'environ 1 1/2 ouvrier, limitée en vent et en bise par M^{me} Perrochet, en joran par M. Benjamin Junod et en uberre par la groisière d'Auvèrner.

6^o Aux **Grand-Vignes**, rièrre Auvèrner, une vigne d'environ 1 ouvrier, limitée en vent par M^{me} Henriette Lardy, en bise par M. Henri Wenger, en joran par le chemin de fer et en uberre par l'Etat.

7^o Au **Racherel**, rièrre Auvèrner, une vigne d'environ 1 1/4 ouvrier, limitée en vent par M. Perregaux-Dielf, en bise par l'hoirie L'Hardy-DuBois, en joran par M. Lardy, médecin, et en uberre par le chemin de fer.

S'adr. pour les trois premières à M. Louis Duvoisin, et pour les quatre dernières à M. Aurèle Sandoz père, à Auvèrner.

4. Messieurs Louis et Emile Jeanrenaud, maîtres menuisiers, exposeront en vente à l'enchère, en l'étude de Charles Colomb, notaire, rue du Pommier, à Neuchâtel, le lundi 21 décembre 1863, à 5 heures du soir, la **propriété** qu'ils possèdent à la **Boine**, quartier de la ville de Neuchâtel, consistant en deux maisons d'habitation, atelier de menuisier ou charpentier, hangar, cour, jardins et dépendances, le tout d'une superficie de 94 perches fédérales. Cette propriété peut être facilement divisée en deux lots, l'un comprenant la maison d'habitation du nord, avec cour, atelier, hangar, l'autre comprenant la maison d'habitation du bas, avec jardin, cour et dépendances. L'enchère sera faite par lots et pour le bloc, aux conditions du cahier des charges dont il sera donné connaissance aux amateurs par le notaire sus-nommé.

5. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix de Neuchâtel, du 5 décembre courant, pour l'immeuble ci-après désigné, qui avait été exposé en enchères publiques, ensuite d'un jugement d'expropriation rendu le 7 novembre 1863, par le tribunal civil du district de Neuchâtel, le juge a fixé une nouvelle enchère du dit immeuble au samedi 2 janvier prochain. En conséquence, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel-de-ville du dit lieu, le samedi 2 janvier 1864, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble dont il s'agit, appartenant au citoyen François-Alexandre Prince, maître charpentier, savoir : une propriété située à la Petite-Cassarde, soit au Plan, territoire de cette ville, limitée au nord, à l'est et à l'ouest par la commune de Neuchâtel, et au midi par la grande route tendant de Neuchâtel à Fenin, contenant 157 perches 20 pieds, avec la maison et le bâtiment d'écurie, de récente construction, susassis. La maison d'habitation ayant un étage et attique sur le rez-de-chaussée, mesure 45 pieds de longueur sur 37 pieds de largeur.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié trois fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 7 décembre 1863.

Le greffier de paix.

RENAUD, notaire.

6. Le lundi 21 décembre 1863, à 2 heures après midi, on vendra en l'étude de M. L. Perrin, notaire, à Valangin, un **CHAMP** situé au haut de la route de Valangin, territoire de Boudévilliers, lieu dit au Vaubelay, d'une contenance de cinq-quarts de pose environ; le même jour, à la même heure et en la même étude, on amodiera un pré de six poses, situé au bas du village de la Jonchère. S'adr. pour connaître les conditions de la vente et du bail, en la dite étude.

7. A la date du lundi 28 décembre 1863, dès 4 heures du soir, le syndic de la succession jacente à l'état de Henri Pahud, exposera en vente par voie de minute dans l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux, une **MAISON A PESEUX** renfermant grange, écuries, caves, grenier et fenil, ses aïsanee et dépendances, limitée en bise par le chemin public et des autres côtés par M^{me} Perrenoud née Paris. L'immeuble sera adjugé en sus du prix d'évaluation fixé à

fr. 12,000.

Peseux, le 7 décembre 1863.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. Le public est informé que l'on exposera en montes, jeudi 17 courant, dès les 9 heures du matin, au 5^{me} étage de la maison Montmolin, sur la Place, **UN MOBILIER** en très-bon état, un ameublement de salon, literie, vaisselle, batterie de cuisine, etc. On vendra dès à-présent, dans la même maison, aussi pour cause de décès, de bons **vins en bouteilles**, rouges et blancs, de Neuchâtel, de Cortaillod, et différents vins de France rouges; plus une certaine quantité de **cigares Havane**, très-bonne qualité, en caisses et au détail. S'adr. à M. Jeanmonod, au rez-de-chaussée de la dite maison.

A VENDRE.

Les misères, dangers et désappointements que, jusqu'ici, les malades ont éprouvés dans les drogues nauséabondes, se trouvent à présent remplacés par la certitude d'une radicale et prompt guérison moyennant la délicieuse farine de santé **Revalscière** Du Barry de Londres, qui rend la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, migraine, surdité, nausées et vomissements; douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac; insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruptions, mélancolie, dépérissement; hydropisie, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, névralgie, vice du sang, la fluxeur blanche, les pâles couleurs, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 60,000 guérisons. — N° 52,081: M. le duc de Pluskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 50,416: M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie), avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 49,842: M^{me} Marie Joly, de 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 36,418: le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaise digestion et vomissements journaliers. — N° 31,328: M. W. Patching, d'hémorroïdes. — N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur méd. Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,422: M. Baldwin, du délabrement le plus complet, paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. — N° 53,860: Mlle Galland, rue du Grand Saint-Michel, 17, à Paris, d'une phthisie pulmonaire, après avoir été déclarée incurable, et qu'elle n'eût que quelques mois à vivre. — Par an 60,000 guérisons rebelles à tout autre remède. — MAISON DU BARRV, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 1 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend à Neuchâtel, au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs, à la Chaude-Fonds, chez Prince, pharmacien et chez les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes.

10. A vendre plusieurs milliers de **pou-drettes** de deux ans, fendant vert et roux, au prix de 6 fr. le cent en gare à Grandson. S'adr. à J.-L. Cuénoud, à Fiez près Grandson.

En vente chez Samuel Delachaux,

libraire, à Neuchâtel.

Histoire de la réformation en Europe au temps de Calvin, par **Merle d'Aubigné**; 2 volumes faisant suite à l'histoire de la réformation du même auteur. Deux vol. 8°. prix fr. 15.

Le troisième volume paraîtra dans le courant de l'hiver et contiendra, outre ce qui regarde Calvin, la France, Genève, etc., quelques luttres de la réformation sur les bords du lac de Neuchâtel.

Guide pour le culte domestique, par quelques pasteurs neuchâtelais; un fort vol. in-8° de plus de 500 pages; prix fr. 2.

Le premier voyage de Cécile; joli volume in-12, 60 c.

La même librairie distribue dès ce jour son nouveau catalogue d'**étrennes de nouvel an**

Librairie Samuel Delachaux, éditeur, à Neuchâtel.

Pour sortir de presse très-prochainement :

Alexandre Berthier, prince et duc souverain de Neuchâtel, prince de Wagram, maréchal de France (1806).

La principauté de Neuchâtel, (1806 à 1814) et le **bataillon de Neuchâtel**, notice historique par A. Bachelin (Neuchâtel).

L'harmonie de notre être, conseils d'hygiène par le Dr A. Châtelain, ancien médecin adjoint à Préfargier; prix fr. 5.

L'Éternité d'avant les siècles, par Rosselet, pasteur; un vol. in-12; prix 75 c.

Papeterie Jean Niggli,

successeur de GERSTER-FILLIEUX

Grand assortiment de maroquinerie, buvards, albums, portefeuille, agendas, carnets, calepins, encriers, sous-mains, portemonnaie, **nécessaires pour dames**, décalcomanie, boîtes de mathématiques, boîtes de couleurs, boîtes de crayons, papeteries, albums pour photographies, cartonnages fins, boîtes à gants, articles de Paris, **livres pour étrennes**, psaumes avec reliure soignée, livres de gravures, paroles et textes, stéréoscopes, encadrements, étuis à cigares, jeu de loto, jeu de l'oie, boîtes de soldats, cartes à jouer, cartes blanches, calendriers, almanachs, paroissiens romains, dictionnaires de poche, français et français-allemand, **Nourriture de l'âme**, **Imitation de J.-C.**, **fournitures de bureaux**, colle liquide, mines et porte-mine, abat-jour pour lampes, presse-papiers, calendriers-éphémérides à effeuiller, agenda commercial, memento de cabinet, porte-montre, étuis à timbres-poste, registres, presse à copier et copie de lettres, encre noire, à copier, à tampon, papiers et enveloppes, de toutes espèces, etc. **Fournitures pour les écoles**, portefeuilles pour classes, portefeuilles et papiers pour musique, portefeuille de dessin, etc. etc. Atelier pour la reliure.

ATTENTION.

14. On offre à vendre de **VIEUX PARCHEMINS** pouvant servir aux relieurs. S'adresser à madame Berthoud-Fabry, n° 7, rue de Flandres.

15. A vendre, deux **malles** neuves, chez L. Schoumann, maison Loup, rue du Seyon, n. 12, 5^{me} étage.

Librairie Ch. Leidecker

à Neuchâtel.

Il vient de paraître :

Commentaire sur l'Évangile de saint Jean, par F. Godet, pasteur; tome I^{er}, fr. 5»50

Librairie Ch. Leidecker

à Neuchâtel.

OUVRAGES D'ÉDIFICATION

POUR LES FÊTES DE NOËL

Communion avec Jésus ou la cène du Seigneur, par L. Bonnet, fr. 1. — **La Semaine sainte**, d'après les quatre Évangiles, par Burnier, 80 c — **Les veilles de la nuit**, courtes méditations pour chaque soir du mois, fr. 1. — **La vie éternelle**, sept discours par E. Naville, fr. 5. — **Les Quotidiennes**, méditations pour le culte de famille, par A. Massé, fr. 1»80. — **Étrennes religieuses**, 1864, fr. 1»50 — **Le jeune homme à l'entrée de sa voie**, fr. 1. — Exercices de piété. — Imitation de Jésus-Christ. — Pain quotidien. — Passages en étui. — Psaumes, etc.

M^{ME} V^e PATUREAU complètement installée dans son nouveau local, **Croix-du-Marché**, prévient le public de Neuchâtel qu'elle a profité de cette circonstance pour renouveler l'assortiment de ses articles. Elle a reçu un grand choix de **PORCELAINES** fines et ordinaires, **JOUETS D'ENFANTS**, **LAMPES**, etc. Ses prix seront toujours très-modérés.

ÉTRENNES DE NOËL.

Mad. PFISTER, modiste, à **Corcelles**, a l'honneur d'annoncer au public qu'elle vient de recevoir un joli choix de jouets pour étrennes de Noël, à des prix modiques. Son domicile est près du collège, maison Leuba.

Le **BARBEY & C^{ie}** vient de remagasin **PARFUMERIE ANGLAISE** et **FRANÇAISE** : savons fins et ordinaires, huiles pour les cheveux, vinaigres de toilette, parfums pour le mouchoir, cold-cream, poudre de riz, cosmétiques, etc.

De plus, de la véritable eau de Cologne de **J.-M. Farina**, et de l'Eau de mélisse des **Carmes**.

21. Les mardi et vendredi de chaque semaine, on vendra au port du vin, à **Auvonnier**, des **porcs gras** du poids de 250 à 350 livres. Pour les conditions, s'adresser à **Jules Galland**, au restaurant du **Guillaume-Tell**, ou au buffet de la gare d'**Auvonnier**.

26

FEUILLETON.

L'AMI FRITZ.

Fritz ne disait rien, il semblait méditatif, et ses yeux brillaient d'un éclat singulier. Mais le vieux rebbe, à son tour, s'étant mis à dire :

— Voilà pourtant comme des êtres créés par Dieu se massacrent pour des choses de rien !

Tout à coup il s'emporta d'une façon étrange.

— Qu'appelles-tu des choses de rien, David ? s'écria-t-il d'une voix retentissante. L'amour n'a-t-il pas inspiré, dans tous les temps et dans tous les lieux, les plus belles actions et les plus hautes pensées ? N'est-il pas le souffle de l'Éternel lui-même, le principe de la vie, de l'enthousiasme, du courage et du dévouement ? Il t'appartient bien de profaner ainsi la source du bonheur et de la gloire du genre humain. Ote l'amour à l'homme, qui lui reste-t-il ? L'égoïsme, l'avarice, l'ivrognerie, l'ennui et les plus misérables instincts : que fera-t-il de grand, que dira-t-il de beau ? Rien ; il ne songera qu'à se remplir la pause !

Tous les assistants s'étaient retournés ébahis de son emportement ; Hâan le regardait de ses gros yeux par dessus l'épaule de Schoultz, qui lui-même se tordait le cou pour voir si c'était bien Kobus qui parlait, car il ne pouvait en croire ses oreilles.

Mais Fritz ne faisait nulle attention à ces choses.

Voyons, David, reprit-il en s'animant de plus en plus, quand le grand Homéros, le poë-

Vient de paraître.

En vente chez S. Delachaux

à NEUCHÂTEL.

Commentaire sur l'Évangile de saint Jean, par F. Godet, pasteur, tome I^{er}, fr. 5»50

Vente en liquidation.

On vendra jusqu'au 31 décembre, à prix très-réduits, au rez-de-chaussée de la maison Morel, en face de l'Hôpital, une partie marchandises consistant en **PORCELAINES** et **CRISTAUX d'ornement**, **BRONZES**, **MARQUINERIE**, **CASSETTES**, etc., ainsi qu'un fort beau choix de gravures et lithographies ; tous ces articles sont de très-bon goût et très-propres à être offerts comme étrennes.

Emprunt ville de Bordeaux.

Obligations de fr. 100, rapportant 5 % d'intérêts, remboursables en 56 ans, deux tirages par an.

Au tirage du 2 janvier sortiront 527 oblig.

La 1^{re} avec fr. 50,000.

La 2^{me} » » 10,000.

40 par » 1,000.

40 par » 500.

40 par » 200.

toutes les suivantes au pair soit par fr. 100. S'adr. pour renseignements, jusqu'au 24 décembre courant, chez **Alb. BOVER**.

Terraux 2, maison Morel, entrée par la grille.

Au magasin Borel-Wittnauer

Les **JAMBONS DE MAYENCE** qu'il attendait, viennent d'arriver, ainsi que les **FRUITS DU MIDI**. On trouve également au même magasin, comme les années précédentes, des **BISCOMES DE BERNE** de toute grandeur, ainsi qu'un grand assortiment de bougies en couleurs variées, pour arbres de Noël.

BAPTISTE LOMBARD

à la Croix-du-Marché

A l'honneur d'informer le public que son magasin est pourvu d'un grand assortiment de parapluies et ombrelles haute nouveauté, ainsi qu'un choix immense de couvertures pour lits et pour chevaux ; joli assortiment de descentes et tapis de lit, gilets et caleçons en laine et en coton, articles de voyage en tout genre et à des prix très-modérés.

27. Au magasin d'épicerie **Montandon**, au bas de la rue du Château, on vient de recevoir un nouvel envoi de fromage gras de l'**Emmenthal**, première qualité, à un prix raisonnable.

te des poètes, nous montre les héros qui s'en vont par centaines sur leurs petits bateaux, — pour réclamer une belle femme qui s'est sauvée de chez eux, — traversent les mers et s'exterminent pendant dix ans avec ceux d'Asie pour la ravoier, crois-tu qu'il ait inventé cela ? Crois-tu que ce n'était pas la vérité qu'il disait ? Et s'il est le plus grand des poètes, n'est-ce pas parce qu'il a célébré la plus grande chose et la plus sublime qui soit sous le ciel : l'amour ?

Et si de nos jours tout est moins grand, moins beau, moins noble qu'autrefois, n'est-ce pas parce que les hommes ne connaissent plus l'amour véritable, et qu'ils se marient pour de l'argent ? — Eh bien ! moi, David, entends-tu, je dis et soutiens que l'amour vrai, l'amour pur est la seule chose qui change le cœur de l'homme, la seule qui l'élève et qui mérite qu'on donne sa vie pour elle. Je trouve que ces hommes ont bien fait de se battre, puisque chacun ne pouvait renoncer à son amour, sans s'en reconnaître lui-même indigne.

— Hé ! s'écria Hâan à l'autre table, comment peux-tu parler de cela, toi ? Tu n'as jamais été amoureux ; tu raisonnes de ces choses comme un aveugle des couleurs.

Fritz, à cette apostrophe, resta tout interdit ; il regarda Hâan d'un œil terne, ayant l'air de vouloir lui répondre, et bredouilla quelques mots confus en avalant sa chope.

Plusieurs alors se mirent à rire ; mais lui, relevant sa grosse tête, dont les cheveux s'ébouriffaient comme s'ils eussent été vivants, s'écria d'une voix étrange :

— C'est vrai, je n'ai pas été amoureux ! Mais si j'avais eu le bonheur de l'être, je me serais fait massacrer, plutôt que de renoncer à mon

28. A vendre, pour un prix très-raisonnable, un joli **meuble de salon**, recouvert en damas. S'adr. au bureau d'avis.

CHEZ JEAN-BAPTISTE KOCH,

comme les années précédentes un grand assortiment de jouets d'enfants en fer battu ; ces jouets, très-amusants pour les enfants et bien solides, se recommandent particulièrement. Des moulins à café, cuisines en tôle, plats, assiettes, cuillers, fourchettes et quantité de petits objets. Le même est assorti en chauffe-pieds et en général dans tous les articles de son commerce. Il se recommande à ses pratiques et au public.

50. De **bonnes listières**, à vendre, à bon compte, rue des Moulins, n° 6, au 1^{er} étage.

AU MAGASIN GAÇON-LANTZ

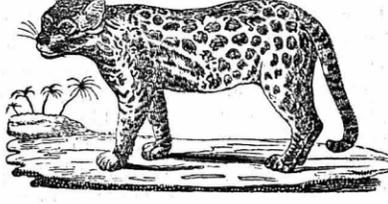
RUE DE L'HOPITAL

4000 PAIRES CAOUTCHOUCS.

PRIX FIXES.

Caoutchoucs à talon,	fr. 2»80	Caoutchoucs pour fillettes,	fr. 1»80
» à bateau,	» 2»20	» » enfants,	» 1»60

Ce magasin est toujours bien assorti en chaussures de tout genre.

Magasin de **DE JULES**  Fourrures **GRUNER,**

PELLETIER

rue du Temple-neuf, n° 24, à Neuchâtel.

Dans l'intention de réduire considérablement mon grand assortiment de fourrures, pendant la saison, je ferai une **liquidation partielle**, à des prix considérablement réduits, des articles suivants :

Quelques douzaines de **hournous** et **robes de chambre** en pelisse, aux prix de fr. 50 à fr. 500.

200 manchons en fourrure, de fr. 10 à fr. 200.

Des chancelières en fourrure, de fr. 10 à fr. 15.

Des bottes, gants de peau et de castor, fourrés, pour messieurs, dames et pour enfants.

Des doublures pour manteaux et hournous. Tapis en toutes couleurs, comme aussi des colliers nouveaux, très-demandés, et des boas en toutes nuances, depuis fr. 1»50 jusqu'à fr. 5.

On trouvera également dans mon magasin un grand choix de **chapeaux de feutre, fantaisie et de cérémonie**, des casquettes dans tous les genres, **bonnets**, bretelles, bandages, etc.

Je me charge aussi toujours de la confection et des réparations de tous les articles concernant ma partie, et m'efforcerai de mériter de plus en plus la confiance du public, par des prix modérés et la bonne et prompt exécution des ordres.

Jules GRUNER

amoureuse, ou j'aurais exterminé l'autre.

— Oh ! oh ! fit Hâan, en battant les cartes, d'un ton un peu moqueur ! Kobus, tu n'aurais pas été si féroce.

— Pas si féroce ! dit-il les deux mains écarquillées. Mais tiens, toi, Hâan, tu es un de mes plus anciens amis, et je l'aime beaucoup ; eh bien, si j'avais eu le bonheur d'être amoureux, et si tu m'avais seulement paru convoiter, par la pensée, celle que j'aurais aimée, je t'aurais étranglé !

Et si ça avait été ce grand sergent-là de la landwehr, je l'aurais déchiré comme une sauterelle.

En disant cela, ses yeux étaient rouges, il n'avait pas l'air de plaisanter ; les autres non plus ne riaient pas.

— Et ajoute-t-il en levant le doigt, si j'avais eu ce bonheur, j'aurais voulu que toute la ville et le pays à la ronde eussent un grand respect pour celle que j'aurais choisie, quand même elle n'aurait pas été de mon rang, de ma condition et de ma fortune : le moindre blâme sur elle aurait été la cause d'une terrible bataille.

— Alors, dit Hâan, Dieu fasse que tu ne deviennes jamais amoureux, car tous les husards de Frédéric-Wilhelm ne sont pas morts, plus d'un courrait la chance de mourir, si ton amoureux était jolie.

Les sourcils de Fritz tressaillirent.

— C'est possible, fit-il en se rasseyant, car il s'était dressé. — Moi, je serais fier, je serais glorieux de me battre pour une cause si belle ! N'ai-je pas raison, Christel ?

— Tout à fait, monsieur Kobus, dit l'abbatiste un peu gris ; notre religion est une

L'ALMANACH

DE LA

République et canton de Neuchâtel

pour 1864

est en vente à la librairie LEIDECKER et chez tous les libraires.

Table des matières :

Calendrier, tables du lever et du coucher du soleil, de la lune et des principales planètes. — F. Rössinger, biographie (avec une planche). — L'anneau perdu. — Résumé météorologique de 1862. — Des vins de deuxième cuvée. — La Chaux-de-Fonds (avec une planche). — Chronique du progrès ou découvertes et inventions remarquables. — Du réempoissonnement de nos lacs et rivières. — Une excursion aux environs de Yokohama, Japon (avec une planche). — Un dimanche musulman.

34. A vendre, de suite, un beau bois de lit à deux personnes, en noyer. S'adresser rue du Seyon, n° 12, second étage

LA MAGASIN de **CH. LICHTENHAHN**, est des mieux assorti en **JEUX ET JOUETS**, nécessaires en tous genres, cabas, portefeuilles, porte-monnaie, étuis et porte-cigares, **pipes en écume de mer**, buvards garnis et vides, **albums** pour le dessin et pour **photographies**, pupitres, bonbonnières et tabatières, broches, boutons et une grande variété d'articles de fantaisie, cartonnages fins, objets en bronze, savoir : écrans, veilleuses, flambeaux, presse-papiers, bougeoirs, etc. **Savons et autres articles de toilette**, eau de Cologne, cachou de Bologne, Toute espèce de papiers, plumes, crayons, enveloppes, cire, encre; en général, ce qui constitue la peinture, le dessin et le bureau, fiches et cartes à jouer. **Moulures dorées et autres** pour encadrements de tableaux. Rien ne sera négligé pour satisfaire les personnes qui voudront bien le visiter.

POUR CADEAUX DE NOUVEL-AN.

A. BLOCH rue des Halles, 5, à côté de M. Wodey-Suchard, a reçu un grand et beau choix de **Taffetas noir** à 25 p % au-dessous des prix de fabrique, **Foulards** depuis fr. 1.50, **Fichus**, **Cravates**, **Cache-nez**, **Echarpes** à 75 c., haute nouveauté en tout genre, **Flanelle de santé** blanche et en couleur, **Mouchoirs** de poche en couleur et en fil blanc, assortiment de **Draperie et Toilerie**.

AU GRAND RABAIS, parce que la saison est avancée, un bel assortiment de **ROBES, CHALES et CONFECTIONS** pour dames.

Boulangerie FAVARGER-SILCHER.
PAIN DE FLEUR à 15 centimes.

OPTIQUE.

Martin Luther, opticien sous le cercle national, a l'honneur d'annoncer au public de la ville et des environs, qu'il est constamment pourvu d'un bel assortiment de lunettes avec les verres les plus fins, montures en acier, buffle, écaille, or et argent, pour vues altérées, fatiguées ou affaiblies, ainsi qu'en lunettes, pince-nez, face-à-mains, jumelles, longue-vues, etc., et autres genres d'optique aux prix les plus accommodants. Il se charge aussi de toutes les réparations de ces articles. Il est également très-bien assorti en quincaillerie, portemonnaie, étuis à cigares, porte-cigares en écume et autres pour cadeaux de Nouvel-an.

MONTRES en or et en argent, rhabillages garantis.

Il est rappelé à MM les agriculteurs, vigneron et jardiniers, que la **poudrette pour engrais**, se trouve chez L. Bouvier, Coutance 21, à Genève, à qui on est prié de s'adresser directement. (Voir les numéros de la **Feuille d'avis de Neuchâtel** du 21 octobre, et suivants)

d'une grande jalousie! » et à celles-ci: « En ces temps arriveront des choses extraordinaires, des choses nouvelles et heureuses! »

— Pourvu que ce soit à nous qu'il ait songé en disant ces choses, répliqua Sourlé.

— Amen! fit le vieux rebbe, tout vient à point à qui sait attendre. Dormons en paix!

XV.

Kobus aurait dû se repentir, le lendemain, de ses discours inconsidérés à la brasserie du Grand-Cert; il aurait dû même en être désolé car, peu de jours avant, s'étant aperçu que le vin lui déliait la langue, et qu'il trahissait les pensées secrètes de son âme, il s'était dit:

— La vigne est un pant de Gomorrhe; ses grappes sont pleines de fiel, et ses pepins sont amers: Tu ne boiras plus le jus du pressoir.

Voilà ce qu'il s'était dit alors; mais le cœur de l'homme est changeant au souffle du vent; il le tourne au nord, il le tourne au midi. C'est pourquoi Fritz, en s'éveillant, ne songea même point à ce qu'il avait dit la veille.

Sa première pensée fut que Sûzel était agréable en sa personne; il se mit à la contempler en lui-même, croyant entendre sa voix et voir son sourire.

Il se rappela l'enfant pauvre de Wildland, et s'applaudit de l'avoir secourue, à cause de sa ressemblance avec Sûzel; il se rappela le chant de Sûzel au milieu des faucheurs et des faucheurs; et cette voix douce, qui s'élevait comme un soupir dans la nuit, lui sembla celle d'un ange du ciel.

Et tout ce qui s'était accompli depuis le premier jour du printemps, lui revint en mé-

A vendre des poudrettes bon plant rouge et blanc; s'adresser à Grandchamp, près Boudry.

En dépôt, d'une maison de Paris,

Un grand et beau choix de **TAPISSERIES**, échantillonnées ou finies, moins le fond, en pantoufles, bandes, chaises, chauffeuses, fumeuses, fauteuils, etc. S'adresser rue du Coq-d'Inde, 10, 3^{me} étage.

A vendre, un excellent **piano** neuf, en palissandre, garanti. S'adresser au magasin des sœurs Lehmann, où l'on vient de recevoir un très-grand choix de musique.

FOURNEAU cuisant et chauffant, très-économique, entretenant la température saine dans des bâtiments chauffés rapidement.

Invention nouvelle

par J. LEHMANN, à Büren, cant. de Berne. Pour les consultations, s'adresser directement

Magasin Soultzener.

Fromage de **Rocquefort**.
» **Brie**.
» **Bondons de Neuchâtel**.

LIBRAIRIE GERSTER.

Magasin pittoresque de 1863, fr. 7.
Don Quichotte illustré par Doré, 2 volumes folio, fr. 160.
Dante, » » 1 volume folio, fr. 100.
Mémoires de L.-César Laharpe, 1 vol. in-12, fr. 5.50.
Pierre V ret, réformateur vaudois, par Cart, pasteur, fr. 5

46. A l'occasion de Noël et nouvel-an, M. **Pascal Ferralli** tiendra un grand débarras de jouets d'enfants, tels que corps de poupées, têtes en porcelaine et en bois de toutes grandeurs, poupées habillées, de toutes grandeurs, poupons depuis 20 c jusqu'à 8 fr., assortiment de voitures, chevaux, animaux, boîtes d'animaux, boîtes de jouets en bois, en un mot un assortiment complet en jouets d'enfants à 40 c. pièce et au-delà. Le magasin est vis-à-vis de l'hôtel du Lac.

Rosette

Si bien faite,

Donne-moi ton cœur, où je vas mourir!

Et songeant à ces choses avec attendrissement, son plus grand désir était de revoir Sûzel.

— Je vais aller au Meisenthâl, se disait-il; oui, je partirai après le déjeuner... il faut absolument que je la revois!

Ainsi s'accomplissaient les paroles du rebbe David à sa femme:

« En ces temps arriveront des choses extraordinaires! »

Ces paroles se rapportaient au changement de Kobus, et montraient aussi la grande finesse du vieux rabbin.

(A suivre).

Gants Jouvin.

De même que les années précédentes, M. Alph. Favre, rue de l'Hôpital 2, fera venir des **gants Jouvin** et autres sur commande et sur mesure; il prie les personnes qui en désireraient, de lui envoyer leur note **aux premiers jours**; les cartes d'échantillons sont à disposition.

Librairie Ch. Leidecker

à Neuchâtel.

VIENT DE PARAITRE:

Pierre Viret, le réformateur vaudois. Biographie populaire par J. Cart, pasteur; fr. 5.
Mémoires de Frédéric-César Laharpe; fr. 5.50.
Étrennes religieuses, 14^e année, 1864; fr. 4.50.
Histoire du petit David, traduite de Maria Nathusius; 40 c.
Avantages de la ruche à étages (hausses), *Calendrier apicole ou soins à donner aux abeilles* et liste des plantes qui leur conviennent ainsi que celles qui leur sont nuisibles ou qui donnent un mauvais miel, par Elie Carey; 40 c.
Histoire de Martin Landor ou la musique des enfants écrite par Kroknotski, dessinée par Baric, cart. fr. 5.
Le général Dourakine par M^{me} la comtesse de Ségur, fr. 2.
A de Lamartine; Bossuet; fr. 1.25



CHARLES SEINET, rue Epancheurs n° 5, à Neuchâtel, prévient l'honorable public qu'il est comme par le passé toujours bien fourni en poissons du lac de toute espèce, ainsi que volailles de la Bresse, chapons, poulardes, dindes, oies, canards, poulets et gibier. Il recommande aux personnes qui voudront bien lui confier leurs commandes du nouvel-an, de s'y prendre quelques jours à l'avance, désirant les satisfaire à leur gré. Il sera très modique dans ses prix.

50. Toujours des **bouchons pour pectrole**, chez M. Muller, rue de l'Hôpital, n° 5, et dans les principaux magasins d'épicerie et de fournitures d'horlogerie de la ville ainsi que chez MM. Jeanneret et Humbert.

NB. Les personnes qui se plaignent que ces bouchons ne vont pas bien, sont priées de se rendre chez moi, je leur montrerai la manière de s'en servir, et si en effet le bouchon ne répond pas au but, je le changerai contre un autre ou même contre ce qu'il a coûté; j'entends ceux qui auront été confectionnés **par moi** et non contrefaits par quelqu'un d'autre.

M. MULLER.

ON

ne peut trouver la **véritable pipe hollandaise** que chez Gustave Bourquin, marchand de tabacs, rue du Seyon, n° 2, ainsi que chez M. Biehli, à la brasserie Vuille.

LOUIS BELLER

FABRICANT DE COLS

A dans ce moment un choix de **COLS et CRAVATES, RUBANS, cols anglais et américains, BRETILLES et NOUVEAUTÉS** pour jeunes gens. Un choix **ÉTOFFES DE SOIE** noire, reçues de Paris, pour confectionner des **étrences de nouvel-an**.

Reçu un nouvel envoi de **RHUM** de canne à sucre du Brésil; les personnes qui en désirent peuvent envoyer leurs bouteilles au magasin Louis Beller, place du Marché, maison de M. de Montmollin, n° 8.

AURÈLE PERRET

ORFÈVRE et BIJOUTIER

Successeur de D. SCHELHAAS,

place PURRY, à Neuchâtel.

Recommande à son honorable clientèle et au public son magasin d'orfèvrerie et bijouterie, dont les assortiments ont été complétés récemment et présentent un grand choix d'objets propres pour étrennes.

Achat de matières or et argent; il se charge de la fabrication sur commande et sur modèle de toute pièce d'orfèvrerie et bijouterie.

Les rhabillages sont exécutés promptement et avec solidité, et il fera tous ses efforts pour mériter toujours la confiance qu'il sollicite.

MAGASIN DE PELLETERIES

Rue de l'Hôpital, n° 6, près l'hôtel-de-ville.

Frédéric BAUSCHATZ, pelletier,

Prévient l'honorable public de la ville et des environs, qu'il a transporté son magasin dans la maison de M. de Montmollin (Sandoz-Rollin). Il profite de cette occasion pour faire savoir que son magasin est très-bien assorti dans tous les articles de pelleteries et fourrures, tels que **MANCHONS** de martre, grèbe, putois, petit-gris et autres. On y trouvera un joli choix de **VICTORINES, PALATINES, CHANCELIÈRES, BOTTES FOURRÉES**, etc.

CHAPEAUX de cérémonie, feutre, casquettes haute nouveauté et fantaisies pour enfants, à des prix modérés. Il se charge de la réparation des pelleteries.

Chez BICKERT et C^{ie}

rue Purry, 4, à côté de l'ancienne Banque cantonale.

Grand assortiment de **HAUTES NOUVEAUTÉS pour robes de la saison**.

Popeline écossaise et unie. — Soieries de couleur et noires. — Châles écossais.

Châles tartans longs et carrés, depuis fr. 12 à fr. 35.

Un choix considérable de **belles confections**.

Foulards, fichus, châtelaines, cache-nez et cravates.

Tapis de table en moquette et autres.

Descentes de lit en tout genre.

Indépendamment de la belle nouveauté que l'on trouve toujours dans cette maison, on y vend les articles bon marché, tels que: robes fantaisie, depuis fr. 12 la robe.

Manteaux chauds, depuis fr. 5.50.

Foulards, » » 2.—

Jupons confectionnés, » » 6.—

Cache-nez, » » 2.—

AU MAGASIN WURMSER

rue des Halles, sous le Trésor

Un bel assortiment **DRAPERIE** noire et en couleur, flanelle de santé, **TOILERIE**, nappage, essuie-mains; articles de **LITERIE**, plume, coton; mouchoirs blancs et en couleur, foulards, fichus, cravates. Pour un prompt écoulement, un bel assortiment **ROBES NOUVEAUTÉ** à fr. 8.50 valant fr. 15, **CHALES** tartans pure laine, à fr. 5 valant fr. 8.50, ainsi qu'un beau choix de châles rayés, tapis, deuil, jupons, manteaux et mantelets; le tout à prix très-réduits.

J. Comtesse Fils.

Rue de l'Hôpital n° 5.

Vient de recevoir un joli choix de **SAVONS DE TOILETTE**, par cartons et au détail. — Pommade fine, Vinaigre de Bully, Eau de Cologne véritable.

Grand assortiment de **GANTS DE PEAU** et de **GANTS D'HIVER. TRICOTS** en laine et en coton.

58. A vendre, faute de place et à bon compte, un **potager** neuf, avec tous ses accessoires. S'adr. à Jean Hurtig, laitier, rue du Neubourg, 28.

Étrennes de Noël.

J. ANTHONIOZ, place Purry, n° 7, à côté de M. Perret, bijoutier, vient de recevoir un joli choix de jouets d'enfants, très-variés et genre nouveau, dans les prix de 25 c. à 12 fr. la pièce. De plus, mercerie, quincaillerie, ganterie, tricots laine et coton pour messieurs et dames, laines et cotons à tricoter.

A vendre, à des prix raisonnables.

Deux chars à bancs, de rencontre, en bon état; un char à brecette sur ressorts, avec deux bancs, dont l'un couvert; un omnibus à 8 places, très-léger, un char à échelles à un cheval, avec essieux en fer; une charette à deux roues, de rencontre. S'adr. à Christian Sperlé, carrossier, ruelle Fleury.

A LA LIBRAIRIE KISSLING

A NEUCHÂTEL,

LE MAGASIN PITTORESQUE, année complète pour 1865.

PRÉJUGÉS ET PROGRÈS, trad. librement de l'anglais; fr. 5.

Un joli choix de livres avec gravures pour **ÉTRENNES**.

EMPRUNT A PRIMES

DE LA VILLE DE MILAN.

Au tirage du 1^{er} Janvier prochain, sortira une prime de fr. 100,000, une de fr. 10,000, plusieurs de fr. 1000, fr. 400, fr. 200, fr. 100, etc.

On peut se procurer des **Obligations originales** de cet emprunt, valables pour tous les tirages, jusqu'à ce qu'elles sortent, à fr. 57 pièce, chez le soussigné, lettres et argent franco.

Le taux **minimum** du remboursement de ces titres, varie de fr. 46 à fr. 60.

Albert Bover, Terraux, 2, maison Morel, entrée par la grille.

55. A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel-an, au magasin du **FIDÈLE BERGER**, rue de l'Hôpital, un grand assortiment de cartonnages et bonbonnières en liquidation, à prix réduits. Au même magasin, du chocolat des meilleures fabriques de la Suisse, du cacao en poudre impalpable, très-bonne qualité; des vins fins de différentes espèces, en bouteilles, tels que madère, marsala, malaga, malvoisie, et autres vins doux en moût, première qualité, en fûts et au détail. On trouvera aussi des bonbons fins et ordinaires pour arbres de Noël, et pâtés froids tous les jours, ainsi que tout ce qui concerne la pâtisserie et confiserie.

J.-C. SCHMIDT, pelletier-bandagiste, vient de recevoir en dépôt un grand assortiment de pelleterie, comme: manchons, pèlerines, fichus, petits collets, tapis de chambre, chancelières et paletots fourrés. Il est de même bien assorti en casquettes d'hiver et de drap, chapeaux de feutre, souples et apprêtés au dernier goût, bandages avec et sans ressorts, bretelles en peau de daim et gomme, gants de peau, fourrés et cachemires, bas en peau de chien à lacet et en tissu de gomme, caleçons de peau de chamois, remède préservatif contre le rhumatisme. Il rappelle qu'il se charge de la monture de tous les ouvrages en broderies, d'une manière soignée et à prix réduits. Son magasin est toujours: place du Marché, n° 5.

57. On offre à vendre un bon chien de garde, terre-neuve croisé, âgé de quatre ans. S'adr. à M. Alexandre Clottu-Bonjour, à Cornaux.

58. A vendre, de vieilles fenêtres encore en bon état, avec leur fermente, leur placard et leurs vitres. S'adr. rue l'Hôpital, n° 14.

Pour cause de mort, on offre à vendre à l'amiable et en bloc un fonds de magasin bien assorti en quincaillerie de toute espèce, **JOUETS D'ENFANTS** très-variés, corps de poupées et autres objets pour fillettes, mercerie diverse et quantité d'autres objets dont on supprime le détail. S'adr., pour le prix et les conditions, à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, n° 5. — Et pour le cas où la vente en bloc devrait échouer, on vendra ces marchandises en détail par voie d'enchères publiques, le jeudi 24 courant, dès les 9 heures du matin, dans le magasin de **veuve Perrochet, sous le Trésor**.

ATTENTION. Chez Henriette Démagistré, épicerie, n° 20 rue des Moulins, seul dépôt de la véritable **eau de javelle** distillée, qui rend au linge la plus parfaite blancheur sans l'al-térer.

Au même magasin, huile de pétrole première qualité.



JAQ. MOURAIRE

RUE DU SEYON, MAISON BOUVIER, N° 1.

Préviend l'honorable public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir un nouveau choix **TAPIS** à la pièce pour chambres, nouveau genre, qui seront vendus à bas prix, ainsi qu'une jolie qualité de bruxelles pour salons, un choix de milieux de salon prêts à être posés, de diverses grandeurs, en feutre et en moquette; tapis foyers en tous genres, descentes de lit diverses grandeurs; un nouveau choix de tapis de table diverses qualités, dits moquette et en drap nouveauté, un très-grand assortiment de couvertures en laine blanche, qualités diverses, qu'il recommande sous tous les rapports, couvertures en pure laine, grises et blanches, à bas prix, pour lits de domestiques, un joli choix de couvertures de voyage, nouveau genre. Caleçons et mantelets en laine et en coton, pour messieurs et pour dames. Jupons en laine, blancs et en couleur mode. Un choix de **cravates** pour messieurs. **Chemises** en flanelle blanche et en couleur. **Gilets** flanelle pour Messieurs et pour dames. Un choix de soieries **pour robes**, en noir seulement. Toujours bien assorti en **sacs de visite** et de voyage. **Malles** en tous genres, dites à compartiments. Un très-grand assortiment de parapluies en soie, parapluies en alpaca, qualité diverse et parapluies en toile. Riche collection de soieries pour recouvrements de parapluies, à bas prix. **Ganterie** de Paris et de Grenoble et gants d'hiver.

De plus, un choix de parasols, en-tout-cas et ombrelles de mode, pour **cadeaux de nouvel-an**, qu'il vient de recevoir tout récemment de Paris

Il espère que la modicité de ses prix lui méritera la préférence.

EXPOSITION

M. GUGGENHEIM, de Baden, connu depuis nombre d'années à Neuchâtel, a l'honneur de faire savoir à l'estimable public qu'il vient d'arriver avec un grand assortiment de

Quincaillerie, Parfumerie, Bijouterie, Portefeuilles et Porcelaine.

Un choix immense et très-varié de jouets d'enfants.

50,000 objets à choix, à 50 c. pièce.

M. Guggenheim prie l'honorable public de venir visiter son magasin, persuadé qu'il se convaincra, en comparant tous ces articles qu'il vend 50 c. pièce, que c'est à 1 fr. qu'on les vend ailleurs. Il espère que la quantité d'articles nouveaux et fort avantageux qu'il a l'honneur d'exposer, lui mériteront de nombreux suffrages dont il sera reconnaissant.

NB. Toute personne qui achètera une douzaine d'objets aura droit à un treizième gratis.

Outre cela, il offre un article hors ligne, savoir un choix immense de **laines à tricoter de toutes les couleurs** à 40 centimes la pelote.

L'ouverture de l'exposition aura lieu lundi 14 décembre, rue des Epancheurs, n° 5.

Entrée libre.

Les revendeurs jouissent d'un rabais considérable.

CHEZ JAQUES ULLMANN

rue du Seyon, n° 6.

Un grand choix de **TOILE FIL** pour chemises et draps de lit, nappages, serviettes, essuie-mains, à des prix avantageux.

Un beau choix de **mouchoirs** fil blancs, depuis fr. 6 la douzaine et au-dessus.

Gilets velours soie de fr. 6 à fr. 20.

Foulards des Indes, valant fr. 7 à fr. 40 50.

Foulards de Lyon, depuis fr. 2 et au-dessus.

Fichus depuis 50 centimes. Cols, cravates, châtelaines, etc.

Habillements pour hommes et enfants

CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE.

MOISE BLUM, Grand'rue, n° 6, informe sa clientèle et le public qu'il est très-bien assorti en tout ce qui concerne son commerce; en outre **un très-grand choix de vêtements pour catéchumènes**.

— Draperie sur mesure et à l'aune. —

NB. Dans le magasin d'aunage, un grand assortiment de **gants de castor** au-dessous du prix de fabrique, afin de liquider cet article.

ON DEMANDE A ACHETER.

70. On demande à acheter une **commode**, en sapin, en bon état, vernie ou non. S'adr. à M^{me} Montandon, magasin 4, rue du Château.

71. Demande à acheter, de rencontre, un **mortier** pour confiseur. S'adr. à M. Henri Beaujon, boulanger à Auvornier.

72. On demande à acheter un **laigre** en bon état, ayant 6 pieds de long, et au maximum 6 pieds de large. On préférerait un ovale qui pourrait avoir 7 à 8 pieds de haut. S'adr. à Ch. Schinz, Neubourg, 19.

73. M. F. Pétavel, à Bôle, demande à acheter, de rencontre, un petit **bassin** en roc pour fontaine, et un tabouret de piano.

A LOUER.

74. A louer, avec la pension, une chambre se chauffant. S'adr. au bureau d'avis

75. A louer, dès à présent, à Grandchamp, près Boudry, un petit logement très bien exposé, comprenant une cuisine et trois pièces, auxquelles on pourrait en joindre d'autres si on le désire. S'adresser à M. Bovet, à Grandchamp.

76. A louer de suite deux chambres meublées, une de suite, l'autre pour Noël, avec la pension; rue du Coq d'Inde, 14 au 2^{me}.

77. A louer, pour Noël, une belle cave, ruelle Breton 1. S'adr. à M. Petitpierre, Evole, 2.

78. Pour Noël prochain, un logement à la rue du Tertre. S'adresser à la rue des Terraux, n° 7, au 2^{me}.

79. A louer, pour le 1^{er} janvier, une belle chambre meublée ayant vue sur la rue du Seyon. S'adresser rue des Moulins, n° 18.

80. A louer une chambre qui se chauffe, meublée, rue du Temple-neuf, n° 12, au 1^{er}.

81. On offre à louer, à un jeune homme paisible ou une dame, au centre de la ville, une jolie chambre meublée ayant la vue du lac. S'adresser au bureau d'avis.

82. On offre pour l'hiver un grand et beau salon, avec la pension, à une ou deux dames de bonne société. S'adresser au bureau d'avis.

Boulangerie.

Un établissement de boulangerie bien achalandé, avec logement, cave et jardin, situé au centre de la ville de Boudry, est à remettre incessamment.

Pour visiter l'établissement, s'adresser au teneur actuel et pour les conditions à Vasserot frères, graveurs et guillocheurs, G.-Pontarlier, Neuchâtel.

84. A louer, pour Noël prochain, au bas du village de St-Blaise, une petite maison d'habitation se composant de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser au propriétaire Ch. Boss, à St-Blaise.

85. A louer, de suite, près la caserne de Colombier, un appartement composé de trois chambres, cuisine, cave et bûcher, avec un débit de vin bien achalandé. A cet appartement il pourra être ajouté une chambre ou deux, au gré de l'amateur. Pour traiter s'adresser au cit: S.-L. Bonjour, agent d'affaires, à Neuchâtel.

86. A louer, pour Noël, à St-Blaise, un logement composé d'une chambre, cuisine, galetas, bûcher, cave et jardin. S'adresser à Jules Virchaux, à St-Blaise.

ON DEMANDE A LOUER.

87. Un jeune homme rangé, travaillant dans un atelier, demande pour de suite une chambre et si possible la pension, le tout à la rue du Château ou ses environs. Il lui serait agréable d'avoir un camarade de chambre, si c'est un homme d'ordre et de bonne conduite. S'adres. à M. H. Conod, faub. du Château, 17.

88. On demande à louer, à Neuchâtel, ou dans un village des environs, une chambre non meublée, avec la pension et les soins que réclame la position d'un homme infirme. S'adresser au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

89. Une jeune fille de braves parents du canton d'Argovie, désire se placer pour Noël comme bonne d'enfant ou faire un petit ménage. S'adr. au bureau de cette feuille.

(La suite au supplément ci-joint).

SUPPLÉMENT

au n° 100 (16 décembre 1863).

DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

90. Une jeune fille qui parle les deux langues, demande une place de femme-de-chambre ou de bonne d'enfant: elle sait bien coudre, repasser, coiffer, et peut présenter de bons certificats. S'adresser chez M^{me} Schwarzmann, à Colombier.

91. Un honnête jeune homme allemand, qui désire apprendre le français, et qui se contenterait de faibles gages, cherche à se placer dans un magasin, ou comme cocher, ou pour tout autre emploi où il eût la facilité d'apprendre le français. Le bureau de cette feuille recevra les demandes.

92. Un jeune Fribourgeois, recommandable sous tous les rapports, instruit et ayant une belle écriture, aimerait à trouver une place dans un bureau, ou à défaut dans une maison particulière comme valet de chambre. S'adres. rue des Moulins, n° 30, au plain-pied.

95. Une Vaudoise, âgée de 19 ans, désire trouver une place pour de suite ou pour Noël, pour s'aider dans un ménage ou pour soigner des enfants. S'adres. rue des Moulins, 47.

94. Une cuisinière très-recommandable, parlant les deux langues, demande à se placer dans une maison particulière ou dans un hôtel. S'adresser à M^{me} Andris, hôtel du Poisson, à Neuchâtel.

95. Une jeune fille de 20 ans, qui parle français et allemand et qui sait bien coudre, cherche une place de servante dans un petit ménage où sa maîtresse voudrait bien lui montrer à cuire. S'adresser à l'Ecluse, maison H. Rieser, n° 20, au 2^{me}.

96. Deux bons domestiques fribourgeois, qui parlent le français, connaissant tous les travaux de la campagne et le soin du bétail, voudraient entrer en place dès-maintenant comme cochers, valets de chambre ou domestiques de maison. Ils sont pourvus de bons certificats. S'adresser à Paul Mottet, à Montbrello, près d'Estavayer.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

97. On offre de bons gages à une personne très-soigneuse, parlant le français, sachant faire un bon ordinaire et le service d'un petit ménage. Il est inutile de se présenter sans d'excellents certificats. S'adr. au bur. d'avis.

98. On demande pour le 1^{er} mars prochain un jardinier âgé de 20 à 50 ans, qui connaisse bien son état et qui puisse produire de bonnes recommandations. S'adresser à M. Constant Dubied, à Couvet.

99. On demande pour Noël une fille de bonnes mœurs, qui parle français, et qui soit forte et active, pour faire un ménage ordinaire où il y a des enfants. S'adresser à Sophie Girardet, à Colombier.

100. On demande pour Noël prochain une fille de chambre, bien au courant d'un service d'hôtel. S'adresser à M. Persoz au Cerf.

101. On demande place Purry, n° 5, 2^{me} étage, une domestique sachant faire un bon ordinaire et munie de bons certificats.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

102. Le 12 courant, on a perdu le long de Fahy, un col en milaine. Le rapporter au bureau de cette feuille contre récompense.

105. Perdu, dimanche matin, depuis Serrières à la rue du Château, un mouchoir en batiste marqué des initiales C. M. Le rapporter, contre récompense, au bureau de cette feuille.

104. Une jeune chienne courante brune, portant un collier sans marque, s'est rendue vendredi 4 décembre chez Charles Juan à Enges, où le propriétaire est invité à la faire réclamer au plus tôt, contre les frais et désignation.

105. Un petit chien blanc, race Spitz, oreilles noires, à suivi de Colombier à Cortaillod; le réclamer dans ce dernier lieu, contre les frais d'insertion, chez A. Dessoulavy, instituteur.

106. On a trouvé, aux environs de Neuchâtel, une broche (camée); la réclamer, maison Huguenin, à Marin.

107. Perdu en ville ou dans le chemin de Beauregard, dimanche passé le 6 décembre, 5 petites clefs attachées à un anneau d'acier. Les remettre au bureau d'avis, contre récompense.

108. Perdu, la semaine dernière, un petit caisson de voiture, entre Corcelles et Boudry. Une récompense est promise à la personne qui l'aura recueilli et en donnera avis à V. Colin-Vauchet, à Corcelles.



Le propriétaire d'un joli petit épagneul, manteau brun, le bout des deux pattes de devant blanc, et porteur d'un collier rouge, peut le réclamer d'ici au 21 courant à M. GrosPierre, au Rocher, près de la gare, à défaut de quoi il en disposera.

AVIS DIVERS.

La Direction soussignée informe les personnes disposées à faire des aumônes en combustible, que les jetons de son chantier de bois se délivrent à son bureau à l'hôtel de ville, ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 8 h. du matin à midi.

Direction de la Chambre de Charité.

Municipalité de Neuchâtel.

La direction des travaux publics informe les personnes que cela peut intéresser, qu'elles peuvent se procurer à l'hôtel-de-ville, la brochure publiée par le conseil municipal sur la question des eaux.

Direction des Travaux publics.

DIE DEUTSCHEN

In Neuenburg, welche an der am vorigen Sonntag stattgefundenen Versammlung für Schleswig-Holstein nicht haben Theil nehmen können, und die gewillt sind, durch monatliche Beiträge die vaterländische Sache zu unterstützen, mögen sich in einer bei Herrn Buchhändler Klingebell aufliegenden Liste einzeichnen, und ihren Beitrag entweder an Herrn Klingebell oder bei dem Cassirer des Ausschusses, Herrn Hipp, entrichten.

Das Comité.

115. DEMANDE DE CHANGE. Une famille très honorable de Bâle-campagne, désire placer son fils de 14 ans dans la Suisse française pour apprendre la langue, en change d'un garçon ou d'une fille environ du même âge, qui serait tenu comme l'enfant de la maison. Pour plus amples informations, s'adresser franco au bureau de placements, à Prattlen, Bâle-campagne.

LE CAFÉ DE LA POSTE

agrandi, restauré et meublé à neuf, sera ouvert samedi prochain 19 courant.

Il sera desservi par H. RUPPLY.

115. On cherche un apprenti pour entrer dans une maison de commerce d'ici. On peut entrer de suite. S'adresser au bureau d'avis.

116. Une maîtresse tailleurse demande une assujettie ou apprentie tailleurse et une servante. S'adresser au bureau d'avis.

ON DEMANDE un bon cheval de trait à hiverner et usager convenablement. S'adr. au bureau d'avis.

CABINET DE LECTURE de Ed. KLINGEBEIL, libraire rue du Seyon.

Le nouveau CATALOGUE FRANÇAIS (64 pages) vient d'être publié et se vend 25 c. Celui des ouvrages de langue allemande et anglaise paraîtra plus tard.

Pour rendre l'abonnement accessible à tout le monde, même à ceux qui n'ont que très-peu de temps à consacrer à la lecture, les conditions ont été fixées dès-maintenant comme suit:

Pour avoir chaque semaine	ON PAYE POUR			
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1 volume	fr. 50	fr. 150	fr. 250	fr. 400
2 »	75	200	350	600
3 »	100	250	450	800
4 »	125	300	550	1000
5 »	150	400	700	1200
6 »	175	450	800	1400
7 »	200	500	900	1600
8 »	225	550	1000	1800
9 »	250	600	1100	2000
10 »	275	700	1200	2200

Pour la campagne, les mêmes prix. Les frais de port sont à la charge des abonnés.

119. Une demoiselle revenue récemment de l'étranger aimerait prendre en pension une jeune fille qui voudrait apprendre le bon allemand; outre cette langue, elle recevrait des leçons d'anglais, de géographie et d'histoire; elle pourrait aussi fréquenter le collège pour les leçons de chant, de dessin et d'ouvrages; elle serait très-bien traitée par rapport aux soins physiques aussi bien que spirituels. Le prix de la pension, y compris le blanchissage, serait de 800 francs. Pour de plus amples renseignements, s'adresser franco à M^{me} Sophie Irmingier, à Berthoud, cant. de Berne.

120. Le citoyen Christian Kunti, marchand de comestibles à Neuchâtel, prévient l'honorable public et principalement tous les marchands, qu'il ne reconnaîtra, ni ne paiera aucune dette contractée par son fils aîné Edouard Kunti, sans une autorisation écrite et signée de sa main.

Ch. KUNTI.

Compagnie des Marchands.

Les bourgeois de Neuchâtel, domiciliés dans la ville ou sa banlieue, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant dans ce but magasin, boutique, ou bureau régulièrement ouverts, et qui désireraient se faire recevoir membres actifs de la compagnie des Marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie, M. Borel-Wavre, au bureau de la Caisse d'épargne, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité de la compagnie avant l'assemblée générale qui aura lieu le 6 janvier prochain. Faute par eux de se conformer au présent avis, leurs demandes ne pourraient être prises en considération dans la dite assemblée.

Par ordre de la Direction de l'Intérieur et pour se conformer au règlement, le soussigné, étalonneur juré, prévient le public de Neuchâtel et des environs, que dès lundi 14 courant jusqu'au samedi 19 dit, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, il procédera dans son atelier, rue des Chavannes, n° 21, à la vérification et au poinçonnage obligatoires des poids et mesures au millésime 1863.

Toutes les personnes qui ne s'exécuteront pas à la présente invitation, sont prévenues qu'à dater du 19 courant, les poids et mesures seront réclamés à domicile et reportés à leurs frais.

PAUL BOREL.

L'URBAINE.

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

Assure à des prix très-réduits toutes propriétés susceptibles d'être détruites ou endommagées par le feu, telles que mobiliers, récoltes, marchandises, fabriques et usines, etc.; répond également des dommages occasionnés par l'incendie, provenant du feu du ciel, et de ceux qui résultent de l'explosion du gaz, lors même que l'explosion n'est pas suivie d'incendie. Par suite d'une récente décision, elle garantit les assurés même contre les dommages causés par la foudre, qu'il y ait ou non incendie.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Les garanties offertes aux assurés par la Compagnie, se composent de son fonds social et de réserves de diverses natures, représentant une somme de plus de vingt-sept millions de francs.

Taux de prime pour mobiliers et marchandises ordinaires, 60 c. par mille francs de valeur.

Agence à Neuchâtel, chez M. Edouard Bovet. (affranchir).

Compagnie française du PHÉNIX

L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 5 novembre, et ces derniers ont approuvé à l'unanimité les comptes du premier semestre 1863, qui leur ont été soumis dans cette séance.

Les valeurs assurées par elle s'élevaient au 30 juin 1863, à fr. 7,025,885.214, déduction faite des risques éteints ou annulés.

Depuis son origine, qui date de l'année 1819, elle a payé à 80,496 assurés, pour dommages d'incendie, la somme de fr. 82,577,588.15, dont fr. 2,446,485.08 en Suisse, depuis 1825.

Malgré cette masse considérable de sinistres réglés avec promptitude, la compagnie française du Phénix a formé un fonds de réserve qui, au 30 juin 1863 était de fr. 4,049,565.98

A cette garantie spéciale et à celle du fonds social de fr. 4,000,000— entièrement réalisée, il faut ajouter les primes à recevoir du 1 juillet 1863 au 30 juin 1864 et années suivantes, dont le montant s'élève à fr.

26,000,000—

somme totale. fr. 34,049,565.98

Ces capitaux, la loyauté connue de la compagnie, et la promptitude avec laquelle elle règle les sinistres, offrent aux assurés toutes les garanties désirables.

Neuchâtel, le 50 novembre 1863.

L. PETITMAÎTRE

A la Chaux-de-Fonds, chez M. SANDOZ, notaire.

Au Locle, chez M. FAVARGER, notaire.

Crédit foncier Neuchâtelois.

Echange des Titres.

MM les actionnaires du Crédit foncier Neuchâtelois, porteurs de certificats provisoires d'actions, sont prévenus que ces titres seront échangés à partir du 15 décembre courant contre des actions définitives; ces dernières sont au porteur, mais conformément aux articles 9 et 12 des statuts il sera délivré aux actionnaires qui en feront la demande des certificats nominatifs constatant le nombre d'actions auxquelles ils ont droit, et ces dernières seront conservées en dépôt dans la caisse sociale sans autre frais qu'un droit de 50 centimes pour un certificat de 1 à 20 actions valable pendant toute la durée du dépôt et de fr. 1 pour un certificat comprenant un plus grand nombre de titres.

Neuchâtel 11 décembre 1863.

Le Directeur du Crédit Foncier Neuchâtelois.

G. L. QUINCHE.

Conférences publiques pour hommes.

Lundi 21 décembre, à 8 heures du soir, dans la salle des Berclès. Elle sera donnée par M. Fréd. de ROUGEMONT, et aura pour sujet: **SOCRATE & JÉSUS-CHRIST.**

SOCIÉTÉ NEUCHATOISE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Cours public du samedi 19 décembre, à 8 h. du soir, dans la salle du grand conseil.

Les étoiles filantes

par M. le professeur HIRSCH.

NB. Il n'y aura pas de séances les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Société d'utilité publique.

SECTION DE BOUDRY.

Cours public du samedi 19 décembre 1865 à 7 heures du soir.

De l'Eau (2^e séance), par M. VOUGA, doct.

LA GRANDE

GALERIE MÉCANIQUE

de M. MARÉCHAL

est visible de midi à 9 heures du soir. Tous les amateurs sont invités à visiter ce spectacle intéressant et amusant. Prix 50 c. de jour et 40 c. à la lumière. Moitié prix pour les enfants.

130. Un jeune homme actif, intelligent, et appartenant à une honnête famille, pourrait entrer de suite, comme apprenti dans une maison de Neuchâtel. S'adr. au bureau de cette feuille.

L. Kohler, capitaine des bateaux à vapeur, invite la personne à laquelle il a fait une avance de 10 fr. sur une montre d'argent, à venir la réclamer en remboursant la somme prêtée et les frais, faute de quoi il en disposera dans la quinzaine. Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille.

PHOTOGRAPHIES.

MM. Bruder frères invitent les personnes qui se proposent de faire faire leur photographie pour le nouvel-an, de vouloir bien ne pas attendre au dernier moment, vu qu'il leur serait difficile de satisfaire à toutes les demandes à cette époque.

Pour faire taire les faux bruits qui circulent à St-Blaise et aux environs, sur la provenance de la vendange encavée cette année par M. Matthieu, pharmacien, à Neuchâtel, je déclare

1^o que la vendange contenue dans 12 gerles marquées *Louis Matthieu, à Neuchâtel*, qui a circulé cet automne sur la route de Champion à Neuchâtel, provenait de la récolte de mes 2 1/2 ouvriers de vigne sur Champion;

2^o que c'est moi qui l'ai pressurée et encavée chez moi pour mon usage particulier, et non M. Matthieu, comme de mauvais plaisants, pour ne pas dire davantage, cherchent à le faire accroire.

Neuchâtel, 9 décembre 1865. JACOB REIFFEL.

Recherche de places

1^o Une honnête jeune fille bernoise (18 ans), désire se placer de suite comme fille de chambre ou bonne d'enfant.

2^o Une personne de 22 ans, de Thonne, qui a déjà servi dans de bonnes maisons, cherche dès-maintenant une place de bonne, ou dans une honorable auberge pour servir.

3^o Deux servantes bernoises, de 21 ans, qui savent faire la cuisine, demandent à se placer pour la Chandeleur. Pour toutes ces personnes, de bons certificats sont à consulter. Pour plus amples renseignements, s'adresser franco au bureau de placement Lips, rue de la Justice, 64, à Berne.

QUESTION DES EAUX.

Autre correspondance.

M. l'Éditeur de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Je viens de lire dans votre estimable feuille, une lettre signée I. C., traitant de la question des eaux sous le rapport de l'exécution du projet municipal dernièrement élaboré, et notamment sous celui des inconvénients et dangers qu'il peut y avoir à confier cette importante entreprise à une compagnie particulière.

A la veille du jour où cette question d'exécution ou de concession doit recevoir une solution définitive, il est du plus grand intérêt pour tous

les Neuchâtelois qui s'intéressent à l'avenir de leur ville, de connaître parfaitement les conditions techniques de la question, eu égard aux particularités qu'elle présente dans ses données et dans ses résultats, résultats qui favoriseront notre localité d'un mouvement rapide d'accroissement industriel et commercial, suivant que l'on cèdera ou non à l'industrie privée une source de richesse, dont une éditilité ne pourra jamais et, par conséquent, ne doit point se faire la dispensatrice.

Mon but une fois indiqué, permettez-moi d'aborder la question, sans autre préliminaire.

Tout d'abord, quel que soit le mode d'exécution du projet, il ne peut être question un instant de diminuer le volume d'eau distribué gratuitement à la population ou celui destiné au service d'édilité; au contraire, il s'agit de l'augmenter considérablement, comme vous en avez déjà fait judicieusement la remarque, M. l'Éditeur; et je dirai de plus, qu'au lieu d'entendre l'eau aux pauvres et de la leur rendre contre paiement, une concession est le meilleur moyen de leur en procurer gratuitement en tout temps. Je tenais à détruire dès l'abord une crainte de M. I. C. sur une intention qui n'a certes pu entrer dans l'esprit d'aucun des demandeurs en concession. Je vais encore plus loin: une concession, telle qu'elle est demandée, et en considérant les intentions qui s'y rattachent, procurera non-seulement de l'eau, mais encore du travail en permanence à un nombre considérable d'ouvriers et d'industriels; je me hâte d'expliquer des espérances qui sont pour moi des certitudes, et qui causeront peut-être une bien grande surprise à la plupart de nos lecteurs.

Je dis qu'une concession est le meilleur moyen de procurer de l'eau en tout temps dans tout le ressort municipal de Neuchâtel.

En effet, le Seyon qui doit surtout pourvoir à l'alimentation projetée, est un cours d'eau tellement variable que depuis quelques années on l'a vu pendant plusieurs semaines de l'été, fournir une quantité d'eau inférieure à celle prévue au projet d'alimentation. Ce projet comporte, il est vrai, un réservoir de 4000 mètres cubes, c'est-à-dire contenant l'eau nécessaire à l'alimentation pour un jour; cette réserve est bien certainement insuffisante pour parer au manque d'eau, et la dépense de 600,000 francs prévue, conduirait à un résultat qui tout en étant un grand perfectionnement, laisserait toujours fort à désirer sous le rapport de l'abondance d'eau pendant les sécheresses. Cet inconvénient deviendra toujours plus grand à mesure que des abonnements d'eau seront accordés aux nombreux propriétaires du côté dominant la ville, abonnements qui seront inmanquablement demandés pour l'arrosage des jardins devant entourer les villas dont ce quartier du territoire municipal ne manquera pas de se couvrir rapidement, une fois la question de l'eau résolue.

Ainsi donc, les calculs me semblent devoir porter sur un avenir assez long, et le rendement de l'entreprise être calculé en supposant des abonnés qui utiliseront leur eau surtout en été. Admettant ainsi que le Seyon ne fournisse pendant un ou deux mois de l'année que l'eau nécessaire à l'édilité, il faut nécessairement, pour rendre les concessions nombreuses et productives, et retrouver ainsi l'intérêt du capital engagé, qu'une concession implique l'idée d'abondance et non celle de manque d'eau pendant les sécheresses.

Supposons maintenant qu'il devienne nécessaire de suppléer au Seyon pendant un ou deux mois de l'année, il faudrait pour cela un réservoir pouvant contenir de 120,000 à 240,000 mètres cubes d'eau, c'est-à-dire un réservoir qui coûterait cinq à six fois le prix porté au devis. Le chiffre qui en résulterait, ajouté aux fr. 600,000, ferait ascension le prix de la distribution à un million environ, et déduisant le rendement des abonnements estimé par M. I. C., dans sa lettre, à fr. 17,000, de l'intérêt du capital engagé, ce serait toujours une somme de fr. 33,000 dont le budget municipal serait grevé par l'exécution du projet. C'est, à mon avis, suffisamment démontrer le danger qu'il y au-

rait pour l'autorité à exécuter purement et simplement le projet par elle-même, surtout en le rendant propre à fournir des concessions d'eau régulières et permanentes.

L'exécution du projet pour ne point présenter les chances de chômage dont il vient d'être question, me paraît devoir être combinée autrement, et ici les projets des demandeurs en concession, doivent venir en aide et parer aux éventualités de manque d'eau, plutôt que de les augmenter, comme paraît le craindre M. I. C. C'est là que se trouve, à mon avis, la clef de tout le système. Je vais le démontrer par des chiffres en entrant dans quelques détails sur ces projets.

Le projet industriel comporte l'exécution, non point d'un étang propre à régulariser une force de 200 chevaux, comme le dit M. I. C., mais bien d'un étang susceptible de régulariser une force hydraulique de 2000 chevaux; ce serait donc un véritable lac. Les dimensions de ce réservoir seraient environ de

250 mètres de longueur,
150 » » largeur,
10 » » hauteur.

Son cube serait donc de 375,000 mètres, ce qui à raison de 4000 mètres par jour, pourrait suffire à l'alimentation de la ville pour 90 jours, le Seyon ne fournissant pas une goutte d'eau pendant ce temps. Au point de vue industriel, ce réservoir sera susceptible d'emmagasiner une force de 22,200 chevaux à dépenser en une journée de 10 heures, ou 740 chevaux pour 30 jours, ou enfin 370 chevaux pour 60 jours, en supposant la même durée journalière de travail, le Seyon ne fournissant toujours pas d'eau.

En combinant ces résultats ensemble, on arrive aux chiffres suivants:

Le réservoir pourra fournir à la fois à l'alimentation 4,000 mètres cubes d'eau, et à l'industrie, une force journalière de 500 chevaux pendant 30 jours, ou subvenir à l'alimentation de 60 jours avec 250 chevaux de force journalière. J'ajoute qu'un étang exécuté dans ces proportions, pourra l'être de manière à conserver aux eaux leur fraîcheur et leur salubrité.

Or, en comptant sur la base de 30 jours de sécheresse absolue, ce qui est en dessus de la vérité, puisque le Seyon fournit toujours une certaine quantité d'eau, nous aurons encore une force minimum de 500 chevaux; avec les engins hydrauliques aujourd'hui perfectionnés et qui marchent encore avec 20 % de la force moyenne qu'ils utilisent, cela revient à dire que l'industrie neuchâteloise pourra compter sur une force moyenne annuelle de 2,500 chevaux, ou fournir en l'utilisant, du travail à une population double et même triple de celle actuelle. Il est permis d'espérer que devant un résultat et des avantages aussi positifs, les partisans du rejet de la demande en concession comprendront qu'elle est cependant le seul côté pratique de l'exécution du projet.

Un autre fait probable qui permettra aux concessionnaires de vendre l'eau à un prix de beaucoup inférieur à celui dont parle M. I. C., est le suivant: Les abonnés en concession seront plus nombreux dans le cas d'une société qui exécutera et posera elle-même les conduites dans les maisons et propriétés, que dans le cas d'exécution par la Municipalité, car cette autorité ne pourra céder aux abonnés qu'un orifice dans sa conduite, et le reste devra s'exécuter à leurs risques et périls; autrement l'autorité devrait se faire industriel, ce qui est impossible. Entre ces deux cas, il existe une différence complète; tandis que d'un côté les abonnements ne fourniront qu'un rendement faible, de l'autre ils seront nombreux et productifs.

Enfin, devant un pareil résultat, il ne reste plus qu'à se demander comment il se pourrait qu'une question dont l'avenir industriel et commercial de Neuchâtel dépend partiellement, ne reçoive pas une solution aussi large et aussi prompt que possible, même au moyen d'une concession; et il est permis d'espérer que les vigilants et actifs administrateurs, ou pour me servir des expressions de M. I. C., que ces soldats toujours en faction pour le bien public, vont marcher rapidement à la solution du pro-

blème qui porte en soi les deux germes de la prospérité future de la ville qu'ils administrent, savoir: Alimentation, agrandissement et embellissement d'une part, et développement industriel indéfini de l'autre.

Un membre de la Commission des quinze.

Nouvelles.

Dresde, 13 décembre. — Le Journal de Dresde annonce que les Puissances chargées de l'exécution fédérale ont sommé le Danemark d'avoir à évacuer le Holstein dans le délai de sept jours.

Paris, 13 décembre. — Le Moniteur annonce le départ du général Fleury, qui est envoyé à Copenhague pour complimenter le roi Christian IX à l'occasion de son avènement au trône.

Si l'on en croit la France, le Danemark, afin d'éviter tout conflit, aurait décidé d'évacuer le Holstein.

New-York, 30 novembre. — Vendredi dernier, Meade rangea son armée en bataille; sa droite était appuyée sur le Rappidan. La lutte s'engagea entre le corps de French et celui d'Evel. La perte des fédéraux est considérable; ils ont cependant conservé leurs positions et fait beaucoup de prisonniers. Lee s'est retiré à une petite distance.

— 2 décembre. — L'armée de Grant a suspendu ses opérations à cause de la saison.

Il n'y a pas eu de nouvelle bataille à Chattanooga. On croit la campagne terminée de ce côté pour cette saison.

Le bruit court que Longstreet aurait été battu dans une attaque contre les positions de Burnside, et que celui-ci aurait fait 500 prisonniers.

Fribourg. — Dans l'intérêt des propriétaires de bétail, le Conseil d'Etat a interdit, dans sa séance du 11 courant, la tenue des foires et marchés dans tout le canton. Jusqu'à nouvel ordre, il est défendu dans toute l'étendue du territoire de tenir des foires et marchés de gros et menu bétail et de faire circuler les animaux. Les porcs complètement engraisés et les animaux destinés à être immédiatement abattus sont exceptés de cette prohibition. Partout où la surlangue se déclare, les étables doivent être mises à ban et aucune pièce de bétail ne peut sortir de la commune. L'entrée des étables où la maladie s'est déclarée est interdite à toute personne étrangère à la maison. Il est expressément recommandé aux propriétaires de bétail de nettoyer et de purifier, aussitôt après la levée du ban, les étables et ustensiles et de laver les animaux avec une dissolution de chlorure de chaux. Les contraventions seront punies à teneur de la loi sur la police de santé.

Neuchâtel. — L'assemblée des Allemands tenue dimanche passé à la brasserie Vuille à Neuchâtel, pour s'occuper de la question du Holstein, comptait environ 200 personnes. Les résolutions proposées par le comité, ont été adoptées à l'unanimité et deux listes immédiatement dressées: l'une pour l'inscription des contributions mensuelles et l'autre pour l'inscription des volontaires. Dans la soirée, une quarantaine de volontaires étaient déjà inscrits.

— Officiellement informé que la maladie du bétail dite la surlangue et claudication s'est déclarée dans plusieurs préfectures bernoises voisines de notre frontière, où les mesures de précaution prescrites en cas pareils par les concordats et règlements sur la matière ont été ordonnées, le conseil d'Etat porte ce fait à la connaissance du public, en invitant les fonctionnaires chargés de la police du bétail à redoubler de surveillance et à exiger rigoureusement, jusqu'à nouvel ordre, des certificats de santé datés du jour ou de la veille, pour chaque pièce de bétail à cornes, moutons, chèvres et porcs importés du canton de Berne, en outre de la visite de ces animaux faite par un vétérinaire assermenté.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

Rorschach, 10 déc. — Epeautre (Kernen), prix moyen: fr. 27»79.

Hausse: fr. 0»25.

Zurich, 11 déc. — Blé (Korn), fr. 27»54

Baisse: fr. 0»02.

Bâle, 11 déc. — Epeautre fr. 25»87 c.

Baisse: fr. 0»04.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 16 décembre 1863.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Actions de la Banque Cantonale Neuchâteloise anciennes		650
» » » nouvelles		630
Franco-Suisse, actions, j ^e	110	120
Franco-Suisse, oblig., j. 10 septembre	312»50	
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers		625
» » » nouvelles		605
Lots de la Municipalité de Neuchâtel	11	
Lots de Milan		37
Société de construction	92	
Crédit foncier neuchâtelois	540	537»50
Actions immeuble Chatoney		480
Hôtel Bellevue		500
Obligations Locle-Chaux-de-Fonds		86»50 %
Central-Suisse		
Mines de la Loire, oblig. 5 %		